

Association des Responsables de Copropriété
7, rue de Thionville
75019 PARIS

Assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 22 juin 2021

Textes des résolutions

(Document approuvé au Conseil d'Administration du 11 mai 2021)

a) Décision à caractère extraordinaire :

Projet de résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture de la proposition de modifications et de mise à jour des statuts et après en avoir débattu, approuve les statuts ainsi proposés par le conseil d'administration.

Cette résolution est adoptée / refusée par : Pour, contre et abstentions, des présents et représentés.

b) Décisions à caractère ordinaire :

1 – Rapport d'activité concernant l'exercice 2020

Projet de résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration concernant l'exercice 2020 et après en avoir délibéré, approuve ce document.

Cette résolution est adoptée / refusée par : Pour, contre et abstentions, des présents et représentés.

2 – Rapport financier concernant l'exercice 2020

Projet de résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier du Conseil d'Administration concernant l'exercice 2020 et après en avoir délibéré, approuve ce document.

Cette résolution est adoptée / refusée par : Pour, contre et abstentions, des présents et représentés.

3 – Approbation des comptes de l'exercice 2020

Projet de résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration concernant l'exercice 2020 et des rapports du commissaire aux comptes et après en avoir délibéré, approuve ces comptes qui se soldent par un résultat excédentaire de 701 594 €.

Cette résolution est adoptée / refusée par : Pour, contre et abstentions, des présents et représentés.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2020Projet de résolution

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide sur proposition du Conseil d'Administration d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice 2020, d'un montant de 701 594 €, au compte « report à nouveau » dont le solde débiteur après cette affectation s'élève à 1 227 914 €.

Cette résolution est adoptée / refusée par : Pour, contre et abstentions, des présents et représentés

5 – Fixation du montant des cotisations pour 2022Projet de résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la proposition du Conseil d'Administration de conserver le montant des cotisations, pour toutes les catégories d'adhérents, inchangées par rapport aux années antérieures et après en avoir délibéré, approuve cette proposition de maintenir inchangée le montants des cotisations pour l'année 2022.

Cette résolution est adoptée / refusée par : Pour, contre et abstentions, des présents et représentés.

6– Information sur le programme d'actions pour l'exercice 2021Projet de résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture de l'avancement du programme d'actions voté en septembre 2020 concernant l'exercice 2021 prend acte de ce document élaboré par le Conseil d'Administration.

7 – Approbation du programme d'actions pour l'exercice 2022Projet de résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du programme d'actions proposé par le Conseil d'Administration concernant l'exercice 2022 et après en avoir délibéré, approuve ce document.

Cette résolution est adoptée / refusée par : Pour, contre et abstentions, des présents et représentés.

8 – Approbation du budget prévisionnel pour 2022Projet de résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du budget prévisionnel pour l'exercice 2022 proposé par le Conseil d'Administration et après en avoir délibéré, approuve ce document.

Cette résolution est adoptée / refusée par : Pour, contre et abstentions, des présents et représentés.

Pour le Conseil d'Administration,
Le Président
Gérard ANDRIEUX